



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 avril 2015

Communiqué de presse

Le Préfet de Martinique regrette et condamne l'incident qui s'est produit ce jour devant l'entreprise « Caraïbes développement », alors même qu'une réunion organisée par les médiateurs était fixée aujourd'hui à 19h30 avec l'assentiment des parties.

Des plaintes ont été déposées suite à cet incident. Il appartiendra à la justice de déterminer les circonstances exactes de ces faits et de diligenter les poursuites qu'elle estimera opportunes.

Le préfet appelle les parties prenantes à ce conflit du travail au calme et au respect des personnes et des biens. Ce conflit, depuis son origine fait l'objet de négociations et de médiations continues.

Les initiatives favorisant le dialogue ont toujours été privilégiées et ont d'ailleurs permis que la majorité des points en discussion trouvent un accord.

Aussi le préfet souhaite identifier et comprendre les raisons qui empêchent la résolution du conflit et convie les parties à venir en discuter en préfecture samedi matin dans le but de trouver un accord permettant une reprise rapide du travail.